



Initiative des terrains fédéraux

L'Initiative des terrains fédéraux est un fonds de 200 millions de dollars destiné à soutenir la transition des biens immobiliers excédentaires vers des logements abordables.

Comment les biens immobiliers fédéraux excédentaires sont utilisés pour y aménager des logements abordables

01

LA PROPRIÉTÉ EST REPÉRÉE :

Les ministères fédéraux et les sociétés d'État identifient les biens immobiliers qui ne sont plus nécessaires.



02



DILIGENCE RAISONNABLE :

Les propriétaires de biens fédéraux font preuve de diligence raisonnable à l'égard de leurs propriétés.

03

ÉVALUATION DE LA PROPRIÉTÉ :

Les propriétaires de biens immobiliers fédéraux déterminent si le terrain et/ou le(s) bâtiment(s) peuvent convenir à la création de logements abordables.



04



EXAMEN DE LA PROPRIÉTÉ :

L'équipe chargée de l'Initiative des terrains fédéraux examine les biens immobiliers évalués et exprime son intérêt. Des travaux de modification du zonage ou d'aménagement préalables peuvent être achevés à cette étape.

05

PROPRIÉTÉ À VENDRE :

Les propriétés appropriées deviennent disponibles à la vente dans le cadre de l'Initiative des terrains fédéraux et sont affichées sur le site Web schl-snl.ca.

À VENDRE

VENDU

06



DEMANDES ACCEPTÉES :

Les fournisseurs de logements présentent une demande d'achat d'une propriété pour y aménager des ensembles de logements abordables. Les propositions sont évaluées en fonction de l'accessibilité, de l'abordabilité, de l'efficacité environnementale et des besoins de la collectivité.

07

ENSEMBLE SÉLECTIONNÉ : La demande gagnante est choisie et la propriété est vendue à coût réduit ou nul. Le rabais est en fonction des résultats sociaux de l'ensemble proposé, de l'expérience des promoteurs et des ensembles proposés. Des ententes sont signées pour veiller à ce que la propriété soit aménagée et entretenue comme logement abordable pendant au moins 25 ans.

08



LE LOGEMENT EST CONSTRUIT OU RÉNOVÉ :

Un logement abordable est créé ou converti au profit de la collectivité.

Processus actuel d'aliénation

Processus de l'Initiative des terrains fédéraux



Chaque terrain est unique et peut être soumis à différentes exigences quant à son évaluation ou sa déclaration à titre de bien immobilier excédentaire. Le processus mentionné ci-dessus peut prendre en moyenne de 12 à 48 mois.